

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 17 novembre 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 10/11/2023

Présents : 19

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 4

Votants: 23

Pour: 23

**Présents :** Jean ARCAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Kléber MESQUIDA, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Alain MOULY, Sylvie TOLUAFÉ

Contre: 0

Abstentions: 0

**Représentés:** Catherine COMBES par Laurent BRUNET, Elisabeth DAUZAT par Marie-Pierre PONS, Jean-Luc FALIP par Jean ARCAS, Pierre MATHIEU par Olivier ROUBICHON-OURADOU

#### Présents non votants :

**Excusés:** Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Yves FRAISSE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL

#### Absents:

**Objet: Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles**

Dans le cadre de la convention signée avec le ministère de la culture pour le Pays d'art et d'histoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé à créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) afin d'offrir une vue globale du territoire, une synthèse du Pays d'art et d'histoire.

Pour s'adapter aux caractéristiques du territoire et prendre en compte l'ensemble des équipements déjà présents, le CIAP est envisagé comme un dispositif territorial **multisites**. L'objectif est d'éviter une polarisation trop forte sur un lieu unique, d'irriguer l'ensemble du territoire et de créer un maillage territorial entre différents sites d'interprétation et lieu ressources.

Ce concept de CIAP en réseau prévoit une articulation entre une **tête de réseau**, des **relais** et des **parcours**.  
Cf. délibération n° 2023-11-07-09 du comité syndical du 11 juillet 2023.

Afin de donner des clés de lecture du territoire et de répondre à la nécessité de sensibiliser au patrimoine et à la qualité du cadre de vie, le CIAP du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'appuie sur une exposition permanente autour de la notion transversale des **paysages**.

Le projet présenté est donc l'aboutissement d'**études** et de **consultations**, rendues nécessaires par l'ampleur du programme et les nombreux partenaires réunis autour du projet.

Les dossiers de demandes de subventions sont en cours de finalisation pour un envoi dans les semaines à venir ;  
Ces dossiers seront entre autres constitués des pièces suivantes :

- Projet Scientifique et Culturel (PSC - cf. doc joint)
- Rapport de l'étude « programme muséographique » réalisée par AVE culture (cf. doc joint) ;
- Élaboration de la convention d'occupation entre la CC Sud Hérault et le Pays HLV – en cours de finalisation - appui service juridique de la CESH
- Elaboration de la convention de gestion/fonctionnement entre la CC Sud Hérault et le Pays HLV (cf. doc joint) ;
- CCTP maître d'œuvre (cf. doc joint)
- Plan de financement prévisionnel d'investissement :

Dépenses HT		Recettes HT		Taux
CIAP	483 000,00 €	ÉTAT	100 000,00 €	20,70 %
		REGION	50 000,00 €	10,35 %
		CD 34	50 000,00 €	10,35 %
		FEDER-ATI	186 400,00 €	38,59 %
		Autofinancemen t	96 600,00 €	20,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>483 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>483 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant :

- valider le plan de financement présenté
- autoriser le président, à solliciter les demandes d'aides et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- valide le plan de financement présenté
- autorise le président, à solliciter les demandes d'aides et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 17 novembre 2023

Le Président,  
Jean ARCAS

